



MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-À-PIERRE

AU CONSEIL Du 14 JANVIER 2020

Administration :

D'augmenter le salaire de Mme Céline Béland, Mme Sylvie Dufresne et des pompiers.

De verser la subvention annuelle de 14000 \$ à l'O.T.J. de Rivière-à-Pierre en plus du 400 \$ pour le carnaval. Avec cette subvention, la municipalité procède directement au paiement mensuel du préau de 700 \$ à la Caisse populaire. Ainsi le versement restant à effectuer à l'O.T.J. est de 14 400 \$ - (12 x 700\$) = 6 000 \$;

De verser des contributions annuelles à divers organismes;

De mandater la firme SPE Valeur assurable Inc., représentée par monsieur Robert Plante, pour l'évaluation pour fins d'assurances afin d'établir la valeur de reconstruction de la Grange des sœurs, du bâtiment des génératrices, du bâtiment pompe P-1, du bâtiment pompe P-2 et P-3, du poste de chloration, du kiosque de la piste cyclable, la Tour à feu, du centre communautaire et de la caserne. Tel que décrit dans la soumission du 19 décembre 2019, le tout se fera pour un coût de 3 165.00\$, frais de déplacement inclus et taxes en sus. La soumission de même que la présente résolution tiennent lieu de contrat.

D'autoriser la directrice générale, madame Mélanie Vézina, à faire la demande pour l'obtention d'une carte de crédit Visa Desjardins Affaires.

D'entériner l'achat d'une tablette, et des accessoires afférents, au coût d'environ 600\$, taxes en sus.

D'engager madame Camille Borgia à titre de préposée à l'accueil au besoin au taux horaire de 15\$.



MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-À-PIERRE

Transport routier et hygiène du milieu :

D'acquérir une parcelle de terrain du lot 6 332 341 appartenant à Syndic de l'actif de Serge Borgia est Lemieux Nolet Inc. au coût de 5 000\$ et d'autoriser Mme Andrée St-Laurent et Mme Mélanie Véz directrice générale, à signer tous les documents afférents à cette acquisition dont, un acte notarié. Cette somme sera prise à même le budget en immobilisations 2020.

Urbanisme et développement du territoire :

Assemblée publique de consultation du projet de règlement # 484-19 *modifiant le règlement numéro 236-94 portant sur les dérogations mineures aux règlements de zonage et de lotissement afin de revoir les modalités relatives à la tarification.*

De nommer Mme Danielle Ouellet, conseillère, représentante pour la municipalité de Rivière-à-Pierre au conseil d'administration de l'O.M.H.G.P., pour un mandat se terminant le 24 janvier 2021.

D'autoriser madame Sophie Moisan, agente de communication et soutien à la communauté, à signer tout document subséquent en lien avec cette demande de financement pour le projet yourte-accueil aux chutes de la Marmite pour et au nom de la Municipalité de Rivière-à-Pierre.

Loisirs et services à la collectivité :

D'appuyer le propriétaire de chez Zacharie auberge Resto-bar pour ses démarches auprès du Fonds Régional de la Capitale-Nationale ou de tout autre programme pour l'amélioration de son commerce.